



Le gouvernement camerounais est passé à l'offensive, [répondant au journal Le Monde](#) qui, dans un article évoque l'assassinat du journaliste Martinez Zogo comme un avis de tempête crépusculaire sur le régime de Paul Biya.

Dans le même communiqué publié ce 23 février 2023, le Ministre de la communication, porte-parole du gouvernement condamne avec véhémence Reporters Sans Frontières et certains lanceurs d'alertes qui « ***se livrent à des affirmations intempestives, des analyses erronées et des spéculations fantaisistes sans aucune corrélation avec la réalité.camerounaise*** ».



23 FEV 2023

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION**COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT**

Depuis quelque temps, un certain nombre d'acteurs du monde médiatique, manifestement en mal de sensation et de notoriété, ont crû devoir prendre pour prétexte l'assassinat de Monsieur ZOGO Martinez, Chef de Chaîne de la radio urbaine - AMPLITUDE FM - et animateur de l'émission - Embouteillages -, pour faire le procès d'un État et d'un régime, à travers des propos excessifs voire injurieux, se risquant même à prophétiser maladroitement et inconsidérément sur l'avenir du Cameroun.

C'est notamment le cas de l'Organisation Non Gouvernementale *Reporters Sans Frontières* et de plusieurs soi-disant lanceurs d'alerte, mais surtout du journal français *Le Monde* qui, dans son éditorial du 11 février 2023, se livre à des affirmations intempestives, des analyses erronées et des spéculations fantaisistes, sans aucune corrélation avec la réalité camerounaise.

Dire notamment du Cameroun qu'il s'apparente à une monarchie, dotée d'une justice aux ordres, où prévalent la violence, le secret, le clanisme, et la prédation, où le journalisme est un métier dangereux, non seulement est une contrevérité, mais relève d'une instrumentalisation éhontée et à peine voilée qui, à tout le moins, décrédibilise ce journal de renom, tenu de ce fait même, à l'exemplarité en matière d'éthique, de déontologie et de professionnalisme journalistiques.

Aussi, le Gouvernement de la République entend-il réaffirmer ce qui suit :

- Le Cameroun est un État de droit où les libertés fondamentales, y compris la liberté de la presse, sont garanties et constituent les fondements de notre démocratie. En témoignent, le grand nombre de partis politiques existants, la multitude des associations, des ONG et des organes de presse qui tous, mènent

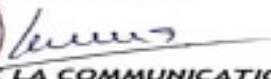
librement leurs activités, conformément aux lois et règlements en vigueur dans notre pays ;

- S'agissant de l'administration de la justice, celle-ci n'est nullement aux ordres, et assure la plénitude de ses prérogatives, dans le strict respect du principe de la séparation des pouvoirs, et en toute indépendance ;
- Le Cameroun n'est pas une monarchie, mais une république dotée d'institutions démocratiques qui fonctionnent normalement ; le Président de la République, Son Excellence **PAUL BIYA**, n'est par conséquent, ni un monarque ni un autocrate, et doit, aussi bien sa présence que son maintien à la tête de l'État, à la seule volonté du peuple camerounais souverain. C'est aussi le lieu de rappeler, qu'il aura été depuis 1990, le principal artisan de l'avènement d'une société de démocratie et de liberté au Cameroun ;
- L'assassinat de Monsieur **ZOGO Martinez**, a certes suscité l'indignation et la réprobation de tous au Cameroun comme ailleurs dans le monde. Pour autant, ce meurtre abominable qui s'apparente à bien d'autres survenus ailleurs dans le monde, y compris dans les démocraties les plus avancées, ne saurait, en aucun cas, ni occulter ni mettre en cause les avancées remarquables, et fondamentalement, la marche en avant et irréversible du Cameroun, vers la consolidation de l'État de droit et de la démocratie.

En réitérant la condamnation de cet assassinat sans équivoque et avec la plus grande fermeté, le Gouvernement de la République entend rassurer l'opinion nationale et internationale, quant à sa détermination à tout mettre en œuvre pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire, et que justice soit rendue.



S. E René Emmanuel SADI



MINISTRE DE LA COMMUNICATION

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT